C'est quoi l'E.I.T. ? Comment ça marche ?

L'Ecologie Industrielle Territoriale est une démarche de développement du territoire fondée sur la recherche de synergies entre acteurs.

Il **s'agit d'organiser dans le réseau des acteurs économiques du territoire, l'utilisation et la gestion optimales des flux ;** principalement les ressources, matières premières, co-produits, services, transports et déchets.

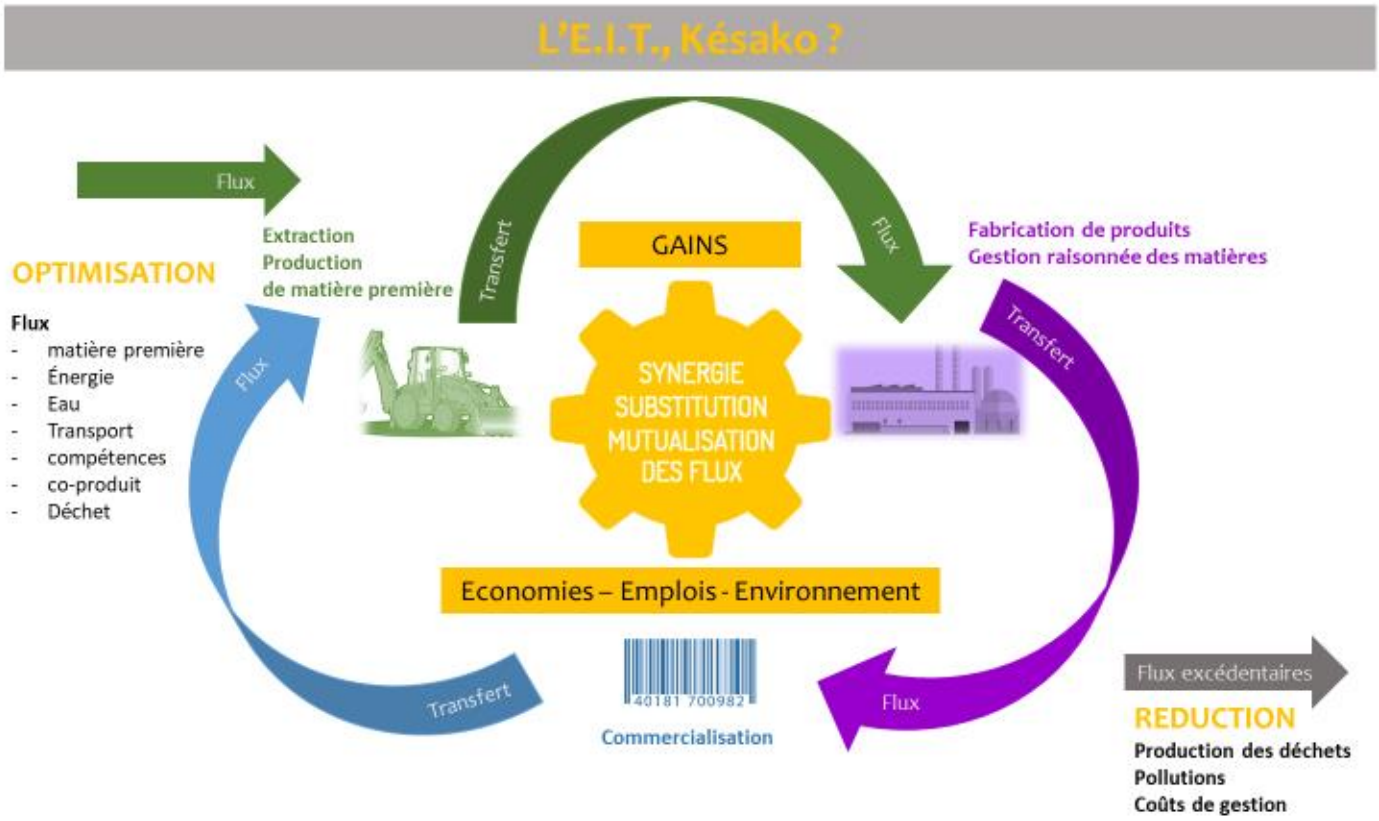

Notre démarche d'écologie industrielle territoriale repose ainsi sur les enjeux et principaux objectifs suivants :

- ✓ Identifier, accompagner et développer des coopérations entre acteurs économiques
- ✓ Optimiser les flux (énergies, déchets, matières premières, services…)
- ✓ Réaliser des gains économiques, sociaux et environnementaux
- ✓ Renforcer l'attractivité du territoire et favoriser l'ancrage des activités économiques et des emplois induits

Cette démarche d'EIT se traduit donc principalement par un objectif de bouclage des flux de matière et d'énergie. **Elle vise une efficacité à la fois économique et écologique.** C'est un outil opérationnel pour la mise en œuvre du développement local et durable de notre territoire ; en tant qu'axe structurant de la mise en place d'une économie circulaire et levier d'actions en faveur de la transition écologique.

Ainsi, notre approche repose sur le développement de circuits économiques courts, à l'échelle du territoire, en recherchant **des coopérations entre acteurs économiques**. La réalisation de ces synergies d'organisation entre les opérateurs économiques est rendue possible sur la base d'une information concernant les flux et sur la collaboration des acteurs du territoire, facilitées à travers une animation territoriale du programme en E.I.T.

Les acteurs économiques sont ainsi invités à quantifier leurs ressources (besoins et excédents en matière, eau, énergie, services, équipements, etc.) et à rechercher des opportunités de partage, d'échange, de mutualisation en vue de réaliser des économies de flux et en leur permettant de réduire leur impact sur l'environnement (réduction de la pression sur les ressources, limitation des déchets à traiter…).